

L'altérité est-elle possible ?

Un collectif de professionnels et de familles de l'Essonne alerte sur le risque de fermeture programmée d'établissements médico-sociaux, faisant écho, dans la même association, au long combat pour la rénovation du foyer la Volière.

DES PLANCHERS qui s'affaissent, des murs humides, des toilettes collectifs, depuis dix ans l'association Altérité réclame des financements pour rénover les locaux d'un foyer dont elle est propriétaire. Le Centre d'intégration au travail et aux loisirs (CITL) La Volière accueille quarante-huit adultes handicapés dans le centre de Montgeron (Essonne) : « C'est une vieille maison bourgeoise dont les locaux sont vétustes, délabrés et inadaptés aux normes actuelles de sécurité et d'accueil du public », explique Jacky Besson, président d'Altérité, gestionnaire de vingt et un établissements dans l'Essonne. Pour réaliser les travaux de démolition-reconstruction dont les autorités admettent la nécessité, l'association a besoin de huit millions d'euros. Elle peut emprunter la moitié de cette somme et demande un financement public pour l'autre moitié. « Nous développons de nombreuses activités en lien avec l'extérieur, précise Djemoui Laachi, directeur de l'établissement. Les résidents sont bénévoles à l'épicerie sociale, proposent un service de repassage pour les personnes âgées, entretiennent un parc municipal, dans un but d'intégration et d'utilité sociale. »

Le CITL est sous tutelle du département, mais au vu du public accueilli, l'ARS a aussi compétence à le financer. « L'ARS nous a proposé un financement si l'on transformait l'établissement en foyer d'accueil médicalisé (FAM), ce que nous refusons car cela changerait complètement la prise en charge. » L'association était sur le point d'aboutir en juillet 2016, l'ARS et le département étant tombés d'accord pour financer un Samsah (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) mais ils se sont finalement désengagés en octobre, faute de moyens. « On nous balade, de réunion en réunion, chacun se renvoie la balle, regrette le président, ça devient très difficile pour les associations, les administrateurs ont de moins en moins de marge de manœuvre. »

Dans la même association, le collectif de parents et de professionnels intitulé D'une maison à l'autre, sou-

tenu par le sociologue Michel Chauvière, s'est créé il y a six mois autour de l'IME André Coudrier de Saint-Germain-lès-Arpajon, pour alerter sur « la dégradation programmée des conditions de fonctionnement des établissements médico-sociaux ». « Cet IME a créé des passerelles exemplaires avec l'Éducation nationale, finance de grands voyages à l'étranger avec les enfants et les fait participer à la vie de la commune », explique Christiane Henry, ex-administratrice de l'association, et membre du collectif.

L'IME a souhaité s'agrandir en créant un jardin d'enfants à partir de deux ans, mais l'appel à projet auquel il a répondu dans le cadre du plan autisme a été remporté par un projet de suivi à domicile, beaucoup moins coûteux. « On se dirige insidieusement vers la fin de l'institution, prédit-elle. Désormais les établissements doivent recenser les prestations dont chaque enfant a besoin dans sa prise en charge, et le plan SERAPHIN vise à mettre en place une tarification à l'acte, comme dans les hôpitaux. Il sera facile ensuite de transformer les établissements en plateforme de services, qui délivreront des prestations à la carte aux familles dont l'enfant restera à la maison », argumente-t-elle.

Le collectif rappelle que la politique du handicap ne peut pas reposer exclusivement sur des services à domicile, mais nécessite de véritables lieux de vie, qui travaillent le lien avec l'extérieur, offrent des soins et une pédagogie adaptée. Inquiet pour l'avenir du médico-social, le collectif a interpellé les candidats à la présidentielle – seuls le FN et le Front de gauche lui ont répondu – et souhaite fédérer d'autres associations confrontées aux mêmes difficultés. Sur sa page Facebook, des vidéos montrant des moments de vie institutionnelle plaident pour préserver le travail de ces établissements.

Mariette Kammerer

La nécessité de lieux de vie, de pédagogie et de soins adaptés